



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Referendums

Question écrite n° 1042

#### Texte de la question

M Roland Nungesser considerant les contestations qui s'elevent du cote du FLNKS sur les accords conclus a Paris, demande a M le Premier ministre de retarder le referendum qui avait ete prevu le 25 septembre prochain. Il semble, en effet, impossible de consulter l'ensemble du peuple francais sur les termes d'un accord dont la representativite d'un des signataires est mise en cause par ses propres mandants. Ce referendum ne devrait etre organise que lorsque les parties interessees auront pu faire la preuve de leur capacite a faire respecter en Nouvelle-Caledonie le calme necessaire a un veritable debat democratique.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Les accords conclus le 26 juin a l'hotel Matignon, sous la presidence du Premier ministre entre les delegations du FLNKS et du RPCR indiquaient : « Des le debut de la session d'automne, le Gouvernement proposera a M le President de la Republique, conformement a l'article II de la Constitution, de soumettre le projet de loi a la ratification du peuple francais par la voie du referendum. » Ce calendrier sera donc respecte, ainsi que le Premier ministre l'a confirme a Noumea le 28 aout dernier. Si l'hypothese d'un scrutin le 25 septembre a ete un moment envisagee, elle n'a pu etre retenue compte tenu en particulier des hesitations evoquees par l'honorable parlementaire. Les choses sont aujourd'hui clarifiees, apres l'accord confirme le 20 aout au ministere des departements et territoires d'outre-mer sur l'avant-projet de loi referendaire. Au cours d'une convention tenue les 10 et 11 septembre, le FLNKS a ratifie l'accord donne par sa delegation. Les conditions legitimes indiquees par l'honorable parlementaire pour que le referendum puisse etre organise sont donc reunies.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Nungesser Roland](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1042

**Rubrique :** Elections et referendums

**Ministère interrogé :** Service du Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Service du Premier Ministre

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 juillet 1988, page 2208